



MODE D'EMPLOI



Une messagerie sécurisée de santé (MSS) est une boîte mail qui permet de transmettre ou de recevoir de manière sécurisée des messages ou des pièces jointes contenant des données de santé.

Afin de répondre à cette exigence de sécurité, nous vous conseillons de créer une MSS dite "organisationnelle" au nom de votre officine. Elle pourra être utilisée par l'ensemble de votre équipe.

1

Connectez-vous à <https://www.esante-paysdelaloire.fr/fr/mssante/> et cliquez sur l'icône "Inscription"

2

Remplissez le formulaire d'inscription au nom du responsable de l'officine et cliquez sur "Envoyer"

3

Un document "fichier structure" vous est adressé par mail, remplissez ce document et renvoyez-le à : assistance@esante-paysdelaloire.fr

4

Le GCS e-santé Pays de la Loire crée votre MSS organisationnelle et vous contacte par téléphone pour vous informer et vous accompagner (10 min environ).



Votre messagerie sécurisée de santé est maintenant créée, vous pouvez communiquer par mail avec les professionnels de la région. Faites-le savoir !